

Grand Annecy 13 janvier 2017  
Aménagement

.....

Laissera-t-on encore se développer longtemps les zones d'activités commerciales ou artisanales sans qu'aucune règle esthétique ne soit appliquée ?  
Notre PLUI du Grand Annecy devra être réfléchi et pensé avec l'humilité qui nous incombe devant ce panorama grandiose.

Notre rôle est donc d'initier de nouvelles idées pour qu'enfin les nouvelles constructions soient dignes des vues exceptionnelles qui nous entourent...mais aussi des générations qui nous ont précédées en nous léguant de précieux témoignages !

Je pense à nouveau aux conclusions du rapport très négatif (2009) que l'Inspectrice générale de l'Architecture et Patrimoine avait dressé suite à la candidature à l'inscription du Lac d'Annecy au patrimoine mondial, ce n'est, évidemment, pas le grand paysage qui avait été mis en cause mais la grande médiocrité de l'architecture des projets urbains, l'anarchie du bâti, le mitage du paysage. Certes quelques progrès ont été faits...

J'ai souvent parlé de ces sujets soit au conseil municipal, soit au conseil d'agglo.  
Au sein de ces assemblées j'ai aussi défendu les déplacements doux comme la mise en place de navettes lacustres à propulsion électrique pour décongestionner l'axe Annecy-Saint Jorioz par exemple.  
J'ai critiqué le projet actuel de tunnel qui à mon sens n'est pas assez ambitieux, ses débouchés en pleine zones urbaines (Vovray et Sevrier) ne sont pas des choix judicieux.

### **Pour une charte architecturale à l'échelle du Grand Annecy**

Mais, au-delà des réglementations nous appelons à **l'établissement d'une charte urbaine qui soit fondée sur des principes de styles et d'harmonie.**  
Il existe des spécificités stylistiques propre à notre territoire trop souvent négligées, voire oubliées. Cette charte pourra être intégrée par la suite dans un chapitre prescriptif du PLUI.  
Si je me répète....c'est qu' il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Il est temps de ne plus construire anarchiquement des objets détachés de leur contexte. Nous sommes dans un contexte géographique rural et urbain sont étroitement mêlés

Pour les secteurs ruraux : préserver et encourager le style si particulier de l'habitat avec des matériaux d'ici (couleurs, aspects, toitures, couvertures traditionnelles en tuiles écaillées, ou ardoise, etc. Les agriculteurs sont souvent appelés, à juste titre, les jardiniers du paysage...

Les secteurs plus urbains :

Malgré la rupture voulue par **Le Corbusier**, ses suiveurs ou ses pasticheurs, depuis que les villes ou mêmes les villages existent une rue se compose dans un contexte historique, géographique et parcellaire, peut-être contraignant, **mais garantissant l'équilibre.**

Retrouver la ville revient donc à retrouver la rue et son système parcellaire. Il rythme l'espace, permet l'addition, la substitution, la variété.

La rue, la place, la façade s'ouvre sur l'espace public, l'îlot referme la cour dédiée à l'espace privé. Le logement est domestique, l'édifice public plus monumental. L'échelle d'un quartier cela doit être le pas de l'homme.

L'architecture est commune à tous. La référence est la taille humaine. La composition devrait répondre aux règles de l'art et non aux règles d'une mode mondialiste ou de **l'exploit technique !**

Les façades sont dessinées et construites pour durer, pour s'adapter à différents usages. Les règles ancestrales et maintes fois retravaillées sont le soubassement, le corps principal, l'attique, la toiture souvent très caractéristique du lieu géographique.

Les fenêtres sont verticales, en menuiserie. Les bandeaux, corniches, corbeaux, et autres modénatures (éléments qui **composent** la façade) servent à marquer les différents niveaux de la composition.

Certes, l'équipement public, l'édifice culturel, le lieu de production peut créer la monumentalité, la rupture d'échelle, **l'événement** qui architecturalement devient un exercice de création et d'intégration à la ville.

Aujourd'hui, la quête de nouvelles qualités de vie bat en brèche les grandes idées dépassées des années 30 et d'après guerre. La mixité urbaine recherchée en priorité **doit participer d'une esthétique partagée par tous.**

**A coût égal, en logement social comme en accession à la propriété, ce qui fait la beauté d'un édifice, c'est le travail intellectuel et l'épaisseur culturelle que lui consacre l'architecte.**